



- LÉGENDE :**
- Périimètre d'agglomération du PAG en vigueur avant refonte
 - Secteur résidentiel
 - Secteur mixte
 - Secteur d'équipements collectifs (privé/public)
 - Secteur d'activités économiques
- CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT**
- Délimitation de la zone verte du projet de PAG
 - Renouvellement urbain
 - Développement de l'urbanisation
 - Zone d'habitation projetée à court et moyen termes (PAP NQ)
 - Zone mixte projetée à court et moyen termes (PAP NQ)
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics projetée à court et moyen termes (PAP NQ)
 - Zone d'habitation projetée à long terme (ZAD)
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics projetée à long terme (ZAD)
 - Entrées de localités à réaménager
 - Seuils urbains à conserver
 - Mesures d'intégration
 - Complexe scolaire et d'équipements sportifs d'importance nationale
 - Secteur protégé "environnement construit"

- À titre indicatif :*
- Parcelles cadastrales / Immeubles (PCN 2017)
 - Périimètre d'agglomération du PAG en vigueur avant refonte
 - Limites communales (PCN 2017)
 - Limites communes limitrophes (BD-L-TC 2015)
 - Réseau routier (BD-L-TC 2008)
 - Courbes de niveaux (BD-L-TC 2010)
- sources : ACT

Commune de Mondorf-les-Bains

Étude Préparatoire 2.01.1 - AE
Concept de développement urbain
 Localités d'Altwies et d'Ellange